



Office de la Montagne

« Une pratique responsable pour une montagne libre »

Chaque projet est une aventure unique, élaboré à partir d'un constat ou d'une interrogation liés à notre proximité avec la Montagne et son usager.

Aux bénéfices de notre expérience socioprofessionnelle, nous envisageons des solutions concrètes en accord avec les acteurs et les partenaires du territoire.

Ce projet est consigné, à titre indicatif, il dépend de la réalité de notre territoire et, sous son influence, il évolue en fonction des obligations institutionnelles et des observations ou suggestions qu'il suscite.

En lien avec les enjeux du réchauffement climatique l'évolution du contexte touristique est avérée.

Professionnels et acteurs locaux ont la nécessité de travailler en réseau pour augmenter l'attractivité du territoire et répondre aux nouveaux besoins des usagers.

L'intérêt d'un lieu unique dans les Pyrénées dédié à la pratique de la montagne, géré par des professionnels Montagne, gratuit, accessible et ouvert à tous, est cohérent et des plus opportuns.

1. Présentation :

L'Office de la Montagne (OM) est une association de Loi 1901, à but non lucratif, créée le 29 Août 1984 ayant pour objectif de préserver la liberté de tous les pratiquants d'activités en montagne et en haute montagne, tout en limitant les accidents de montagne.

Suite à la perte de ses statuts et de la parution au journal officiel, à la fois par la sous-préfecture de Saint-Gaudens et par les anciens membres de l'association originale, l'association est de nouveau déclarée en sous-préfecture depuis octobre 2015 avec des statuts rénovés.

Notre ambition est de contribuer à la **prévention des accidents de montagne par le biais de l'information.**

Nous souhaitons, en donnant l'information nécessaire à la prise de décisions, que chacun profite de notre expérience pour pratiquer «sa Montagne» en sécurité.

Ce lieu ressources propose conseils, suggestions et informations transversales sur l'art et la manière de se comporter en Montagne.

Notre mission est aussi de promouvoir, après concertation et décision collective, le développement des activités Montagne auprès des partenaires institutionnels.



Les Pyrénées Centrales représentent un patrimoine éco-environnemental majeur à préserver. Sa biodiversité vulnérable et ses terrains exigeants doivent être pris en compte pour une pratique raisonnée et harmonieuse.

En partageant notre quotidien de montagnards Pyrénéens, nous transmettons cette culture montagnarde. "Pour une pratique de la Montagne libre mais responsable..."

En partageant notre quotidien de montagnards Pyrénéens, nous transmettons cette culture montagnarde. "Pour une pratique de la Montagne libre mais responsable..."

2. Objets de l'association:

1. L'information du public sur les massifs du Luchonnais, et des vallées environnantes espagnoles.
2. La mise en place de moyens de prévention des accidents en montagne.
3. La collecte et l'échange d'informations concernant toutes les pratiques du milieu montagnard, grâce à un réseau montagne constitué entre autres de professionnels : Guides de Haute montagne, Accompagnateurs en montagne, Professionnels ayant différentes spécialités : escalade, spéléo, parapente, VTT, eaux vives, cyclisme, pêche, trail, Moniteurs de Ski, Gardiens de refuge, Clubs et Associations d'activités en montagne, Secouristes (PGHM, CRS, Pompiers, Pisteurs...), responsables d'exploitation de station de ski, Gardes forestiers, Eleveurs, EDF ...
4. La garantie de la qualité de transmission de ces informations pour tous les publics et les professionnels, grâce à un investissement et une présence régulière à l'accueil des professionnels du Bureau des Guides de Luchon.
5. Le développement des échanges transversaux entre tous les professionnels montagne (Français et Espagnols).
6. La représentation auprès des organismes, collectivités et pouvoirs publics pour toutes les questions qui touchent à la montagne.
7. La représentation du territoire des Pyrénées centrales (France & Espagne) lors de manifestations extérieures (communication, conférences, salons...)
8. L'animation et la communication sur les événements « montagne » du Luchonnais et des vallées environnantes.
9. La mise à disposition d'un lieu d'échanges et de consultation, encadré par les professionnels du Bureau des Guides de Luchon, autour de toutes les activités « montagne » françaises et espagnoles.
10. La mise en œuvre de moyens destinés à la sensibilisation et la formation de tous les publics autour des risques, des conduites à tenir et de l'autonomie dans sa pratique personnelle de la montagne.
11. La mise en place de signalétique montagne sur des lieux très fréquentés en lien avec les acteurs locaux.
12. L'aide à l'entretien des sentiers et des cabanes.



3. Un fonctionnement unique:

C'est le seul Office de la Montagne d'intérêt général qui existe sur la chaîne des Pyrénées ; cette facette service public nous tient à cœur et correspond à nos valeurs. Sur le plan national et international, il n'existe (à notre connaissance) qu'un seul Office de la Haute montagne, à Chamonix.

Travailler en réseau, notre raison d'être :

- Convention de partenariat avec le Bureau des Guides de Luchon permettant à l'OM d'exister (réseau de professionnels, représentativité, permanences, moyens matériels et financiers, communication...)
- Création et animation du réseau « Pro-Information » entre TOUS les acteurs Montagne du territoire
- Concertation, réflexions et actions menées grâce à l'ensemble des bénévoles
- Lien privilégié avec les institutions locales (Mairie, Intercommunalité, Office de Tourisme ...)
- Concertation et accompagnements avec des partenaires privilégiés (Publics et privés).

Actions en cours :

- Poursuivre et renforcer les missions existantes.
- Améliorer la communication (visibilité et image).
- Devenir un référent Montagne dans les réseaux locaux, ce qui passe par un renforcement du réseau "Pro-Informations" (regroupement des informations, traitement et redistribution)
- Implication du bureau dans le développement de la Compagnie des Guides des Pyrénées
- Mettre en place des actions concrètes pour tous les publics :
 - **Réseau "Pro-Information"**: Améliorer la base de données des Informations Montagne et créer une synergie entre les acteurs impliqués sur le territoire. En partenariat avec l'IGN, création d'outil en ligne « Géoportail » permettant d'échanger les infos de terrain (accès libre pour les professionnels adhérents, accès via l'OM pour tous les publics), et un Forum, lieu de discussions et d'échanges entre les acteurs. un incubateur force de propositions de projets qui favorise les actions, les réflexions collectives et/ou les initiatives personnelles.
 - **La "Pyrénéthèque"**: Bibliothèque spécialisée sur le thème de la Montagne centre de documentation en libre consultation sur la thématique des Pyrénées (lieu d'échanges et de rencontres).
 - **Rencontres de l'OM**: Organiser et animer un moment de partage qui permet de raviver et de transmettre la mémoire montagnarde et d'imaginer ENSEMBLE les projets de demain.
 - **Fête des Guides**: Organisation et animation tous les 15 Août.
 - **Charte des Cabanes**: Création et affichage d'une charte destinée à chaque cabane d'altitude ouverte. Chaque cabane pyrénéenne est unique, nous voulons mettre



en avant le « bon sens montagnard » afin de préserver et valoriser ce patrimoine exceptionnel à sa juste valeur.

- **Panneaux “Grands Sites”**: Création et affichage d’une dizaine de panneaux préventifs été & hiver répartis sur des « Grand Sites » de départs d’activités Montagne.
- **“Relooking”**: Améliorer la visibilité des informations mises à disposition dans le local (Création d’une Carte murale dédiée à l’Information Montagne, changement d’enseigne et de vitrine).
- **Colloque “Montagne et Méditation”**: Préparation de la Rencontre et coordination avec une association de Méditation de Pleine conscience pour octobre 2021
- **Sentier d’interprétation « Sur les traces de Pédago, l’isard rigolo »**: De Luchon à la station de ski de Superbagnères : sensibilisation de tous les publics et prioritairement les enfants, aux différentes problématiques de la montagne, la fragilité de son milieu et la sécurité dans la pratique de ses activités (interpréter et valoriser un patrimoine exceptionnel ; enrayer les accidents du GR 10 avec une alternative à la fréquentation de l’ancien tracé)

L’outil « OM » apporte une réelle plus-value sur le territoire contribuant à professionnaliser l’information sur le milieu montagnard. L’information est dispensée par des professionnels du Bureau des Guides de Luchon connaissant le milieu et ses risques (avec une interprétation en temps réel selon les conditions), les prestataires du territoire, les itinéraires et leurs difficultés....

4. De la Haute Garonne aux Pyrénées Centrales

Le local de l’OM est localisé au 66 allées d’Etigny à Bagnères de Luchon (31).

Actuellement, nos actions se concentrent principalement sur le territoire Montagne de la Haute Garonne (Evénements, Réseau Pro-Information, Projets...). Toutefois nous avons à cœur de développer les actions de l’OM sur l’ensemble de la Chaîne des Pyrénées (France et Espagne).

Le renseignement Montagne, sous réserve de nos informations, se fait sur toutes les Pyrénées Centrales (France et Espagne) Hautes Pyrénées - Haute Garonne - Ariège - Catalogne – Aragon.

5. Ouverture et périodicité :

L’OM est ouvert 7 jours sur 7 pendant les périodes de vacances estivales et hivernales, et 3 jours par semaine pendant les périodes intermédiaires. Fermeture Mai et Novembre.

Une permanence téléphonique et email est assurée toute l’année 7 jour sur 7. Numéro de portable affiché sur la vitrine, et renvoi systématique d’appel de la ligne fixe du Bureau des Guides sur ce

Association Loi 1901 à but non lucratif

Office de la Montagne - 66 Allées d’Etigny – 31110 Bagnères de Luchon

+33 (0)5 61 89 56 08 - info@office-montagne.org - www.office-montagne.org - [Facebook](#)



même portable. Un tour de rôle de permanence (physique, téléphonique et email) est organisé bénévolement par les professionnels du Bureau des Guides.

Projets et événements réguliers, organisés et animés toute l'année.

6. Pour Qui ?

L'OM s'adresse à TOUS les publics. Il est destiné aux professionnels, aux partenaires, aux acteurs du territoire et aux usagers occasionnels et réguliers de la Montagne.

7. Quels Moyens ?

De par la qualité de nos actions et la teneur des projets proposés sur notre territoire, nous avons constitué un réseau de partenaires et de prestataires (privé, public, collectif, individuel) qui se sont fidélisés au cours du temps.

Nos partenaires les plus représentatifs sont : les adhérents de l'association OM, la Région Occitanie, les collectivités de notre territoire (Mairies, Intercommunalités, PETR, Conseil Départemental), les acteurs du Tourisme (CDT, Office Intercommunal, Luchon Passion, Régie des stations de ski de la Haute Garonne...), les institutions gouvernementales (ONF, OFB, IGN, PGHM, CRS ...), les associations naturalistes (Nature Comminges, Serpette et chaudrons, Les amis de la Nature, Natura 2000...), les institutions des Pyrénées (Comité de Massif, Agence des Pyrénées ...), les syndicats professionnels de la Montagne (SNGM, SNAM...), les centres de formations (ADEPFO...) et toutes les entreprises nationales ou locales qui nous accompagnent au quotidien.

a. Moyens humains:

L'aboutissement de chaque projet est dépendant de l'engagement du réseau de bénévoles, des adhérents et des partenaires.

Nous faisons le choix d'impliquer dans tous nos projets des prestataires locaux, s'engageant dans une charte Éco-Responsable (**Voir annexe du document**) en terme de qualité et durabilité, impliquant un accompagnement et un suivi individuel de chaque projet.

Les moyens humains, techniques et logistiques sont supervisés par les membres de l'OM.

Au vue du soutien obtenu par nos partenaires dans la réalisation de nos projets, il apparaît indispensable d'envisager la création d'un ou deux emplois salariés pour porter et développer les projets de l'OM.

Un accompagnement est réalisé par l'ADEPFO, afin de formaliser le positionnement de l'OM, élaborer une stratégie de communication et structurer la mise en œuvre des projets. Il s'agit de permettre aux bénévoles de l'OM d'acquérir les compétences nécessaires en « information », « gestion de projet » et « recherches de financement » afin de contribuer à la crédibilité de la structure au sein du territoire et vis-à-vis de ses partenaires.

Association Loi 1901 à but non lucratif

Office de la Montagne - 66 Allées d'Etigny – 31110 Bagnères de Luchon

+33 (0)5 61 89 56 08 - info@office-montagne.org - www.office-montagne.org - [Facebook](#)



b. Moyens matériels:

Pour la réalisation de tous les projets, l'OM met à disposition, sous réserve de ses possibilités, la totalité de son matériel. Tout le matériel spécifique sera fourni par les prestataires et/ou les partenaires.

c. Moyens financiers:

Les moyens financiers de nos actions et projets sont ventilés comme suit:

- Auto Financement (Adhésions, ...)
- Partenaires privés et publics
- Subventions (Budget participatif citoyen « Montagnes d'Occitanie, terres de vie et d'innovation »)
- Mécénats, Dons ...

8. Intérêts des partenaires,

Soutenir nos projets, c'est se mobiliser ENSEMBLE pour le territoire, son patrimoine montagnard et les potentialités qui en résultent. Ce bon sens de circonstance, est garant d'intégrité.

Il vous engage à nos côtés dans une logique de développement durable et responsable.

Notre collaboration est avant tout destinée à servir la cause environnementale et ses enjeux.

Conjointement et en toute empathie avec les futures générations, nous œuvrons pour la reconnaissance et la préservation de ces Pyrénées Centrales qui accompagnent notre quotidien et lui donnent tout son sens.

L'innovation et la crédibilité de nos actions auront également pour effets de VALORISER et d'accroître votre visibilité.

L'outil « OM » apporte une réelle plus-value sur le territoire contribuant à professionnaliser l'information sur le milieu montagnard. L'information est dispensée par des professionnels connaissant le milieu et ses risques (avec une interprétation en temps réel selon les conditions), les prestataires du territoire, les itinéraires et leurs difficultés....

9. Autorisations, Assurances, Responsabilités :

Pour réaliser nos projets, il est indispensable de disposer des droits et garanties nécessaires.

Après une première concertation de l'ensemble des acteurs et partenaires, nous validons le projet auprès des autorités compétentes.



Il est important de définir l'ensemble des acteurs concernés et les responsabilités qu'implique la réalisation des projets, ainsi que les assurances et autorisations, qu'il conviendra de valider afin de couvrir les risques inhérents à leur mise en place (autorisation d'accès, formalités administratives, obligations de tout ordre).

Pour ce faire nous collaborons avec :

- Les institutions (Mairie, Intercommunalité, PETR, Département, Région, Chambre d'Agriculture, DREAL, Architecte des bâtiments de France...)
- Les organismes gouvernementaux (ONF, OFB...)
- Les associations environnementales (Natura 2000, Nature en Comminges...)
- ...

10. Comment diffuser l'Information?

Pour mener à bien la diffusion d'informations, nous mettons en place les éléments ci dessous :

- Dépliants, affiches, autocollants ...
- Réseaux sociaux : Facebook, Instagram, Google
- Site internet : Bureau des Guides de Luchon, au Fil Des Voyages, OM
- Relais partenaires : Liens, articles internet...
- Médias : Blog, Forums, Presse, Télévision, Radio ...
- Rencontres, événements, réunions, mise en réseau...
- Implantation, sur le terrain, des panneaux préventifs été & hiver au départ des zones très pratiquées.
- Visibilité sur l'ensemble des projets et des événements.

11. Budget:

Afin de réaliser tous nos projets dans des conditions équitables et responsables vis-à-vis des membres et adhérents de l'OM, nous demandons aux bénévoles de quantifier le temps de travail.

Le budget prévisionnel pour 2020 est de 46 593 € de charges et 47 700 € de produits

Nous estimons le temps de Bénévolats à : 1 500 heures / an pour la réalisation des projets.

Soit une économie de 30 000 € en cout de fonctionnement pour l'OM

*20 € (Cout d'un SMIC Horaire) * 1500 heures = 30 000 € / an*

Dans le cadre de certaines tâches « Semi- Professionnelles » une indemnité de 15€ par heure est facturée à l'Association.



12. Conclusion.

Adhérer aux projets de l'Office de la Montagne permet d'œuvrer en faveur de la Culture Montagnarde. En faisant preuve d'inventivité, nous pouvons répondre ensemble aux enjeux écotouristiques et économiques de demain.

Le contexte de développement touristique actuel demande aux différents acteurs locaux de travailler de plus en plus en réseau. Les spécificités de chacun font notre complémentarité et la diversité des activités sont autant d'atouts pour augmenter l'attractivité de notre environnement. C'est un plus pour le territoire de pouvoir proposer des alternatives aux activités initialement prévues.

Par exemple, un nombre croissant de skieurs aime en plus de sa pratique de station, découvrir l'envers du décor, et partager cette découverte dans des activités plus collectives puisqu'il est souvent accompagné de non skieurs (augmentation significative de l'activité raquettes et ski de randonnée, ces 5 dernières années). Dans le cadre de l'augmentation de la demande des pratiques « libres » en milieu naturel, il nous paraît indispensable de pouvoir garantir une qualité et une transmission d'informations afin d'assurer un maximum de sécurité répondant aux attentes. Cela permettra de réduire les accidents en montagne et d'augmenter la satisfaction.

L'enjeu est également d'informer sur l'existence d'un lieu unique et gratuit dans les Pyrénées dédié à la pratique de la montagne et ouvert à tous, quels que soient son niveau (débutant ou confirmé), son lieu de vie (luchonnais ou touristes de passage), l'activité pratiquée (ski, raquette, randonnée...). L'objectif est bien sûr de favoriser l'accessibilité et le confort des activités sportives « Libres » en montagne.

Les actions entreprises par les instances locales traduisent la volonté de valoriser les activités 4 saisons, ; elles témoignent de l'implication du bureau directeur dans le développement de la compagnie des guides des Pyrénées ; elles favorisent la responsabilité individuelle environnementale face aux changements climatiques...

L'Office de la Montagne, fondé sur l'existant, la montagne et la haute montagne, s'inscrit directement dans le cadre d'une offre responsable et durable.

Nous souhaitons que l'Office de la Montagne participe à une synergie émergente entre les partenaires, les acteurs du territoire et les usagers. Votre implication dans cette dynamique a pour but de valoriser, préserver et écouter battre le cœur des Pyrénées.

Aidez-nous à faire vivre ce projet collectif...

“Seul on va plus vite, ensemble on va plus loin”



Annexes:

CHARTRE ECO RESPONSABLE

L'Office de la Montagne s'engage, dans la mesure de ses possibilités, à développer une éthique respectueuse de l'environnement chère à ses membres actifs et à ses adhérents.

Les valeurs de cette association Loi 1901 ont pour but de promouvoir et préserver ce sanctuaire écologique que représentent les Pyrénées Centrales.

Cette charte est la garantie de la mise en œuvre de moyens avec nos partenaires, usagers et adhérents.

Nos actions, nos projets et nos manifestations sont réalisés dans le respect de cette démarche que nous souhaitons responsable et pérenne.

Développer et valoriser une économie locale respectueuse:

Privilégier des fournisseurs, prestataires et producteurs locaux (artisans, lycée du bois, marché...)

Favoriser l'utilisation de matériaux de proximité et de qualité, justifiant une tarification consensuelle et équitable.

Engagement à long terme:

S'assurer avec les différents prestataires et fournisseurs de l'implication à long terme dans l'évolution, l'entretien, la restauration et le suivi des projets. La durabilité des matériaux utilisés sera étudiée prioritairement.

Encourager la préservation des patrimoines (culturel, vivant et paysager):

S'assurer que les actions menées sont favorablement concertées avec les différents acteurs de l'environnement (ONF, OFB, LPO, association naturaliste.....) et travailler en réseau pour mutualiser nos compétences et préserver ces patrimoines. (Exemple de la Charte des cabanes.....)

Gestion responsable de nos ressources:

Inciter à une gestion responsable des ressources naturelles, culturelles et paysagères de ces massifs. Sensibiliser aux fragilités des ressources locales et se responsabiliser.

Connaître, informer et éduquer pour mieux préserver :

Favoriser une démarche de partenariat entre les associations et les communes avec les instances de l'environnement afin d'améliorer ensemble la connaissance du milieu.

Transmettre ce savoir de manière éducative et ludique aux usagers (Rencontres de l'Office de la Montagne, Fête des guides...)

Que nous soyons promeneurs amateurs de grands espaces, simples amoureux de la nature, touristes en quête de sites remarquables, pratiquants d'activités sportives, habitants ou professionnels de ce territoire exceptionnel, sachons être les gardiens responsables et les hôtes privilégiés de ces Montagnes.